

CA du LUNDI 28/01 chez Sabine et Jean Claude à 17h30

Etaient présents : Nadette Manciet, Dany Daubon, Michel Bonnet, Sabine et Jean Claude Collet, Marie-lise Castets,

+ 2 membres adhérents de TA : Pascale Lassere, Philippe Castets

Excusés : Michèle Sourgens, François Maramotti, Jean-François Dupeyron.

A l'ordre du jour :

Bilans

- Collectif Stop tafta CETA

Action proposée aux adhérents :

Signer la pétition pour mettre fin à l'arbitrage et demander des règles pour les multinationales !

<https://www.collectifstopafta.org/stop-a-l-impunite/agissez/stop-impunite-signez-petition>

Les multinationales qui violent les droits humains à travers le monde bénéficient d'une impunité totale !

L'arbitrage doit-être remplacé par un système juridique qui place les droits humains et de la nature avant celui des profits, **et ce n'est pas un souhait utopique !**

Aux Nations Unies, un traité contraignant sur les entreprises et les droits humains est en cours de négociation par des délégations du monde entier. Pourtant, l'Union européenne et les gouvernements européens sont plus prompts à soutenir l'arbitrage que ce traité ONU. Nos gouvernements renient l'accès à la justice aux plus vulnérables et mettent en place un système qui défend les intérêts des multinationales !

L'arbitrage, **c'est ce système qui permet aux multinationales d'empêcher des milliards d'euros en poursuivant des pays qui veulent protéger l'humain ou la nature.** Elles demandent des compensations gigantesques pour les risques qui pèseraient sur leurs "attentes légitimes" de profits. En réalité, les pays sont poursuivis pour leurs réglementations sur l'environnement, la gestion publique de l'eau, le montant du salaire minimum, la fin de la fracturation hydraulique, et aussi sur les politiques de transition énergétique.

L'urgence est là. Dans 3 jours, le forum économique mondial de Davos sera terminé et nous voulons envoyer un signal clair aux dirigeants des pays : **nous demandons la fin des tribunaux d'arbitrage et nous ne voulons pas de la multiplication des traités d'investissements comme celui qui sera signé très bientôt avec Singapour.**

- Stop Linky :

Avec l'appui des collectifs anti-linky des Landes, du Béarn et des Hautes-Pyrénées, l'association anglaise CALA est à l'initiative d'une action collective en justice contre Enedis. 243 personnes des Pyrénées-Atlantiques (Pays Basque et Béarn), des Landes et des Hautes-Pyrénées ont été réunies pour attaquer Enedis Tarbes (la direction régionale dont elles dépendent) au TGI de Tarbes.

Cette action représentera certainement une première au niveau national car elle sera jugée sur le fond sachant que jusqu'à présent les premières actions collectives menées dans les autres régions se sont déroulées en référé. Il s'agit ici de dénoncer tous les abus et infractions commis par Enedis dont sont victimes les usagers.

ACE Environnement Hendaye 64700 , **CALA ANGLET** , **Askilinky – AHETZE Association Ralinky** (Saint-Jean-de-Luz) ont interpellé le SDEPA (syndicat départemental de l'énergie -par courrier en date du 6 décembre) des risques inhérents à la non application des prérogatives fixées par le Règlement Sanitaire Départemental dont il est le garant (voir pièce-jointe).

ACE environnement a interpellé le préfet de Bayonne et le président du SDEPA du pays basque **Acc40 va faire de même vers le Préfet et le SYDEC des Landes .**

Merci de bien vouloir nous signaler toute tentative intempestive et agressive de pose du compteur linky dans votre environnement et tout incident après la pose de ce compteur.

A Sabres, ENEDIS n'a pas posé de compteur linky chez les personnes qui en ont fait la demande écrite avec le Collectif. Est-ce le cas ailleurs ? [Pouvez-vous nous apporter votre témoignage \(lettre de refus respectée ou non\) ?](#)

3- Collectif Landais de défense des Droits Humains

Réunion du 22 01 2019 à Mont de Marsan:

associations présentes : La Cimade, le CCFD, Amnesty, la Ligue des Droits de l'Homme, Terre Active

En l'absence du MRAP et de l'AFL du Marsan, des informations ont été apportées sur les points suivants sans prise de décisions :

Détentions arbitraires de jeunes étrangers

- **Fiche procédure :** (cf pj)

Dans le cas où un membre du collectif est interpellé pour l'accueil d'un MNA (supposé ou pas) soit par une association, un enseignant, un citoyen, un élu, etc....

- **Fiche procédure « Communiqué de presse »**(cf pj)

Toujours beaucoup d'inquiétude par rapport à l'interpellation des jeunes migrants par la police avec risque de mise en détention provisoire immédiate.

Concernant les jeunes morcenais (guinéens) le CA prévoit, si la procédure est légale, d'adresser aux avocats commis d'office, copies des papiers d'identité+attestation de domicile des personnes volontaires pour accueillir ce ou ces jeunes et leur éviter ainsi une incarcération préventive lors de la comparution au tribunal

Un point avec le CADA de Mont de Marsan

Nous sommes consternés par la situation

Sur ordre du préfet 10 familles déboutées du droit d'asile ont été maintenues dans le dispositif du CADA depuis plusieurs mois mais nouvel ordre, la moitié de ces familles doit avoir quitté les lieux fin janvier, l'autre moitié fin mars....la trêve hivernale ne les concerne pas....

Projets

École des Amis du Monde

- Nous sommes heureux d'avoir pu rassembler 120 parrainages en 2018. Bravo à tous !

- Messages de François Yogo (cfpj)

Étant donnée la situation de crise économique et politique au Burkina Faso (le terrorisme engendre un fort déplacement des populations du Nord et de l'Est du pays), le CA décide de répondre favorablement à la demande de François Yogo en versant 4200€ dès le mois de février soit un préfinancement de 50 % des parrainages pour l'année scolaire 2018/2019.

- Le voyage au Burkina Faso du 25 février au 19 Mars se confirme pour les 4 membres de TA (Dany, M Lise, Michel, Philippe) qui ont obtenu leur visa.

Samedi 13 Avril 2019

- **14H/16H30 : AG de TA** - salle de la bourse à Morcenx

- **17h/19h30** : Projection du **film** "Éloge des mils - L'héritage africain" -52'- au cinéma de Morcenx en partenariat avec l'AMAP des sources ; débat en présence du réalisateur ivoirien Idriss Diabaté

- **19h30** :Apéro /repas (inscription recommandée et participation aux frais 5€)

AG TA (durée 1h45)

- rapport moral (Dany et Mlise) 5'

- bilan des «commissions» avec débat 60' + 30'

Stop tafta ceta (mlise) StopLINKY (François), Collectif de défense des droits humains (Sabine) , Alimenterre (Mlise) , Solidarité internationale (Dany), animations (Dany)

- bilan financier (Michel): 10'

1) notifier dans les différentes rubriques

Ecole des Amis du monde dons personnels/ Caïfa dons personnels / Accueil des migrants dons personnels/ Stages ou Formations dons personnels / Déplacements dons personnels incluant frais de carburant et de transport (avion...) payés par l'adhérent et déclarés en dons à l'association

Fonctionnement :

Lors du CA de Décembre (fin d'année civile) faire le point sur les dons persos à déclarer, à soumettre pour approbation au CA et à remettre au trésorier : école des Amis du monde / CAÏFA / Accueil des migrants / stages et formations / Déplacements (chacun fait le relevé kilométrique de ses déplacements missionnés par TA – concernant les billets d'avion payés par l'adhérent, ils sont considérés comme don pour toute personne adhérente à TA) . Le montant de l'indemnité kilométrique retenu est celui de l'administration fiscale (www.journaldunet.fr)

Barème des indemnités kilométriques applicables aux voitures (en euros) en 2019

Puissance administrative Jusqu'à 5 000 km

3 CV et moins	d x 0,41
4 CV	d x 0,493
5 CV	d x 0,543
6 CV	d x 0,568
7 CV et plus	d x 0,595

- **Soirée théâtre** pour Amnesty, date retenue : le 6 avril 17h00 , salle des fêtes de Sabres. Prévoir le verre de l'amitié avec le public et le repas avec la troupe et les amis d'Amnesty.

Accueil de la troupe de théâtre « La Clairière » de Morcenx qui présentera sa dernière création.

- **Soirée Parrainages / Soirée Afrique** : en prévision, spectacle de marionnettes proposé aussi au CLEM + reportage sur le séjour au BF, un Vendredi de mai ou Juin en soirée .

- Stage bronze avec Hamado et Julie à l'atelier bleu de Rion - durée 3 jours - début Juillet ?

Divers

Conférence ACC40 le Mercredi 30 janvier (20h) à St Paul les Dax Salle Félix Arnaudin "La pollution électromagnétique et santé"

Justice fiscale et services publics : grand débat public le 5 février à 19h, salle ALSH, 512 rue des Violettes à Tartas avec François-Xavier FERRUCCI

Invitation à l'Assemblée Générale de l'Association LES ATELIERS DE JURMAN le vendredi 08/02 à 18h au siège social de l'association, c'est à dire au 140, quartier Jurman à Escource.

Attac Marsan-Cimade 40 : café débat le 8 Février 2019 -19h30 - au« Cercle des citoyens » à Mont de Marsan

Courrier de Didier Tousis : soutien à l'appel de NouTous

Merci de bien vouloir faire connaître le manifeste au sein de Terre Active et plus si affinités.

Chaque signataire peut joindre un petit texte ou contribution plus longue qui sera publiée dans le prochain Landemains.

Déjà plus de 150 personnes ont signé ce texte, objectif 500. La liste des signataires sera prochainement publiée sur le site et dans le journal.

Merci

Bien amicalement,

Didier

Les explications et contexte du manifeste sont données ici <http://www.noutous.fr/>

**Prochain CA le vendredi 29 mars 2019 -17h30-
à Peyticq chez Mlise et Philippe**

Tous les adhérents y sont cordialement invités